

**INSTITUT
AFRICAIN DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTÉ MONDIALE
DE PRATIQUE**
Série de dialogues politiques

LA RÉUSSITE OU L'ÉCHEC DES MODÈLES ACTUELS DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Résumé à l'intention des décideurs politiques



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT



INSTITUT AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

AUTEURS COORDONNATEURS PRINCIPAUX

Prof. Kevin Chika Urama, FAAS,
Économiste en chef et Vice-président par intérim du Complexe gouvernance économique et gestion des connaissances et Directeur principal, Institut africain de développement, Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire

Dr. Eric Kehinde Ogunleye,
Conseiller de l'Économiste en chef et Vice-président du Complexe gouvernance économique et gestion des connaissances et Chef de division par intérim, Division de la gestion des politiques, Institut africain de développement, Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire

AUTEURS CONTRIBUTEURS

Dr. Seedwell Hove, Chargé en chef du renforcement des capacités, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement

Mr. Attoumane Bacar Saïndou, Chargé principal du renforcement des capacités, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement

Dr. Wabiri Njeri, Chargée principal du renforcement des capacités, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement

Mr. Nkoanyane Sebutsoe, Chargé supérieur du renforcement des capacités, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement

Mr. Chidiebere Ibe, Consultant, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement

Mr. Raphael N'guessan, Consultant, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement

ÉDITEURS/PAIRS ÉVALUATEURS

Hon. Seth Terkper, ancien ministre des Finances du Ghana

Hon. Mohamed Boussaid, ancien ministre des Finances du Maroc

Mr. Louis Kasekende, Directeur général, Institut de gestion macroéconomique et financière

Le résumé destiné aux décideurs politiques doit être cité comme suit :
Groupe de la Banque africaine de développement (2022) : Résumé destiné aux décideurs politiques, Le succès ou l'échec des modèles de financement du développement en Afrique. Contributions de la Banque africaine de développement, Communauté mondiale de pratique, Série de dialogue politique sur le succès ou l'échec des modèles de financement du développement en Afrique, juin 2022 [Urama, K.C ; Ogunleye, EK ; Hove,S; Saindou, AB ; Wabiri,N.; Sebutsoe, N. ; Ibe,C.; Nguessan,R.; Lado, SP (éds.)].
Groupe de la Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire



Sommaire

REMERCIEMENTS	4
1. INTRODUCTION	6
2. OPTIONS DE POLITIQUES	10
2.1 OPTIONS DE POLITIQUES À COURT TERME	10
<i>2.1.1 Options de politiques nationales</i>	10
<i>2.1.2 Options de politiques regionales</i>	11
<i>2.1.3 Options de politiques mondiales: Multilaterales and Bilaterales</i>	11
2.2 OPTIONS DE POLITIQUES À MOYEN TERME	12
<i>2.2.1 Options de politiques nationales</i>	12
<i>2.2.2 Options de politiques regionales</i>	14
<i>2.2.3 Options de politiques mondiales: Multilaterales and Bilaterales</i>	15
2.3 OPTIONS DE POLITIQUES À LONG TERME	16
<i>2.3.1 Options de politiques nationales</i>	16
<i>2.3.2 Options de politiques regionales</i>	17
<i>2.3.3 Options de politiques mondiales: Multilaterales and Bilaterales</i>	17
3. CALENDRIER, CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES	18
4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS	20
5. CONCLUSION	21

Remerciements

Nous tenons à saluer, avec une profonde gratitude, le soutien et les sacrifices des quatre réviseurs qui ont généreusement consacré du temps à l'examen des versions précédentes du rapport et ont formulé d'excellents commentaires et suggestions. Nous remercions également tous les participants au dialogue sur les politiques de la Communauté mondiale de pratique sur la réussite ou l'échec des modèles actuels de financement du développement en Afrique pour leur disponibilité, leur participation et les discussions très animées et intéressantes basées sur des perspectives très variées. Nous exprimons notre reconnaissance à tous les partenaires institutionnels qui ont lancé l'idée de ce dialogue sur les politiques, ainsi que pour leurs contributions et leurs sacrifices dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'organisation conjointes du dialogue sur les politiques. Il s'agit notamment des institutions suivantes :

Le rapport est le fruit des contributions apportées par les participants au dialogue sur les politiques lors de discussions et d'interventions. La liste des participants figure ci-après. Prof. Stefan Dercon, directeur du Centre d'étude des économies africaines et professeur de politique économique à l'Université d'Oxford/ancien économiste en chef du Département pour le développement international (DFID), Royaume-Uni, M. Charles Boamah, ancien premier vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement, Christopher William Chalmers, directeur exécutif pour l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni au Groupe de la Banque africaine de développement, et Prof. Kevin Chika Urama, économiste en chef par intérim et vice-président chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances au Groupe de la Banque africaine de développement. Le dialogue sur les politiques a été animé par M. Solomon Mugeru, directeur de la communication au Groupe de la Banque africaine de développement.

Nous exprimons également notre reconnaissance aux membres de l'équipe du Groupe de la Banque africaine de développement qui a organisé le dialogue sur les politiques. Il s'agit de Mme Tania Sede Adjagan, Assistante en communication unifiée, Technologies de l'information de l'entreprise; Mme Dhouibia Dorsaf, Assistante en communication unifiée, Technologies de l'information de l'entreprise; Mme Kamaria Badirou, Assistante d'équipe, Institut africain de développement; M. Chidiebere Ibe, Consultant, Institut africain de développement; et M. Raphael N'guessan, Consultant, Institut africain de développement ; M. Seedwell Hove, Chargé du développement des capacités en chef; M. Attoumane Bacar Saindou, Chargé principal du développement des capacités; M. Wabiri Njeri, Chargée principal du développement des capacités; et M. Nkoanyane Sebutsoe, Chargé supérieur du développement des capacités.



1 Introduction

Les besoins de financement du développement en Afrique sont énormes et ne cessent de croître. Selon les estimations préliminaires de la Banque africaine de développement, le déficit de financement annuel pour mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030 devrait représenter environ 30,6 % du PIB entre 2021 et 2030. En outre, la pandémie de COVID-19 a davantage creusé les déficits de financement de l'Afrique. On estime en outre que les gouvernements africains ont besoin d'un financement brut supplémentaire d'environ 432 milliards d'USD pour faire face aux impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 et pour soutenir la reprise économique en 2022 et 2023 (voir figure 1). Parallèlement, l'Afrique a besoin d'environ 1300 à 1600 milliards d'USD d'ici à 2030 (environ 118,2 et 145,5 milliards d'USD par an de 2020 à 2030) pour faire face au changement climatique. La poursuite de cette tendance devrait se traduire par un déficit de financement climatique de 99,9 à 127,2 milliards d'USD, soit une moyenne de 108 milliards d'USD par an jusqu'en 2030.

La relation perverse entre les besoins de financement du développement et les flux financiers se reproduit dans de nombreux secteurs. Les flux mondiaux actuels de financement du développement semblent ne pas être en phase avec les besoins de financement des pays. Par exemple, l'Afrique a reçu en moyenne 3 % des IDE mondiaux à l'échelle mondiale entre 1970 et 2020, un chiffre nettement inférieur à ceux enregistrés en Europe, Amérique et Asie et Océanie (38 %, 34 % et 24 %, respectivement) au cours de la même période. Si cela reflète dans une certaine mesure le transfert des mouvements de capitaux par les investisseurs (en particulier dans le secteur privé) à la recherche d'opportunités d'investissement à long terme et à moindre risque sur la scène mondiale, ces flux de capitaux déséquilibrés ont limité la part de l'Afrique dans les avantages attribuables aux IDE dans le monde globalisé, notamment en ce qui concerne le transfert de technologies, l'industrialisation, la création d'emplois et la résilience aux chocs. Par ailleurs, les niveaux actuels de l'aide publique au développement (APD) demeurent dérisoires et bien en deçà des engagements à long terme des pays développés. Dans le même temps, la composante la plus importante de l'APD (aide bilatérale) prend de plus en plus la forme de prêts souverains bilatéraux plutôt que de dons, ce qui a pour effet de mener de nombreux pays africains vers une crise de la dette. L'aide indispensable des institutions financières internationales est souvent assortie de conditions, notamment la mise en place de programmes d'austérité et d'ajustement structurel coûteux.

La diminution de la part de l'Afrique dans le commerce mondial au fil des ans met également en évidence les déséquilibres. Si certains facteurs nationaux expliquent en partie cette dynamique, le paysage commercial mondial défavorable, caractérisé par l'adoption de politiques protectionnistes par certains partenaires commerciaux, notamment les pays du Nord, a également joué un rôle. Les possibilités d'exportation des pays africains ont souvent été étouffées par les quotas, les subventions et les obstacles au commerce ont maintenu les pays développés. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'agriculture, qui reste l'un des secteurs les plus protégés au monde alors qu'il s'agit de la principale source de revenus pour de nombreuses populations en Afrique. En ce qui concerne le financement climatique, les pays les plus vulnérables au changement climatique n'ont pas reçu davantage de fonds pour le climat.

Ces contradictions ont relancé les débats sur l'adéquation et les asymétries des modèles financiers mondiaux contemporains. L'architecture financière mondiale actuelle a produit des gagnants et des perdants et leur répartition inégale a commencé à susciter des inquiétudes. Afin d'approfondir les principales questions d'intérêt public sur la réussite ou l'échec des modèles de financement du développement à l'appui d'une croissance inclusive et du développement durable en Afrique, l'Institut africain de développement a organisé, le 11 juin, un dialogue sur les politiques publiques dans le cadre du 9e séminaire de la Communauté de pratique mondiale sur le thème « La réussite ou l'échec des modèles actuels de financement du développement en Afrique ». Ce séminaire visait à fournir des réponses politiques pour améliorer l'architecture du financement du développement en Afrique. Les panélistes ont fait remarquer, entre autres, que :

(i): L'architecture financière mondiale actuelle s'est révélée incapable de garantir à ceux qui en ont besoin (les pays en développement) l'accès au financement du développement à grande échelle, et n'est donc pas adaptée aux circonstances pour un certain nombre de raisons, dont : l'absence de volonté politique au niveau mondial concernant la mobilisation des financements en faveur du développement en vue de la réalisation des OMD; l'accès inégal au marché mondial des capitaux; les incitations mal alignées du marché mondial des capitaux qui favorisent les actifs sous-optimaux à faible rendement à court terme, la préférence nationale, ou les deux, au détriment des pays en développement; le soutien biaisé aux liquidités mondiales, le déséquilibre des flux d'investissements dans la recherche, qui restent faibles pour l'Afrique; le caractère non réactif et limitatif de la réglementation internationale du financement de projets, telle que les réglementations prudentielles de type Bâle III qui restreignent le financement de projets à long terme en imposant des exigences plus strictes en matière d'adéquation des fonds propres; et les réponses politiques inégales à la pandémie de Covid-19, qui se sont avérées favorables aux pays développés et moins favorables aux pays en développement, notamment à l'Afrique.

(ii): Les modèles financiers mondiaux actuels ont contribué à accroître les coûts de financement, les risques et les vulnérabilités des économies africaines, comme en témoignent la volatilité et les chocs accrus sur le marché financier mondial, l'aggravation des tensions commerciales dans les principales économies, qui ont exacerbé les incertitudes politiques mondiales, du jamais vu depuis plus de trois décennies; les externalités des risques et incertitudes accrus dans les pays développés, qui ont pour effet de limiter les investissements et la croissance dans les pays en développement, y compris en Afrique, et les risques géopolitiques internes et externes accrus pour l'Afrique en raison des conflits internes et de la guerre russo-ukrainienne.

(iii): Plusieurs facteurs expliquent pourquoi certains pays ont tiré profit de l'architecture financière mondiale actuelle, alors que d'autres en ont été les victimes. Ces facteurs englobent : l'amélioration de la compétitivité résultant de la réduction des coûts de production pour les pays ayant réalisé des avancées en matière de technologie et d'innovation (par exemple, la Corée du Sud, la Malaisie,

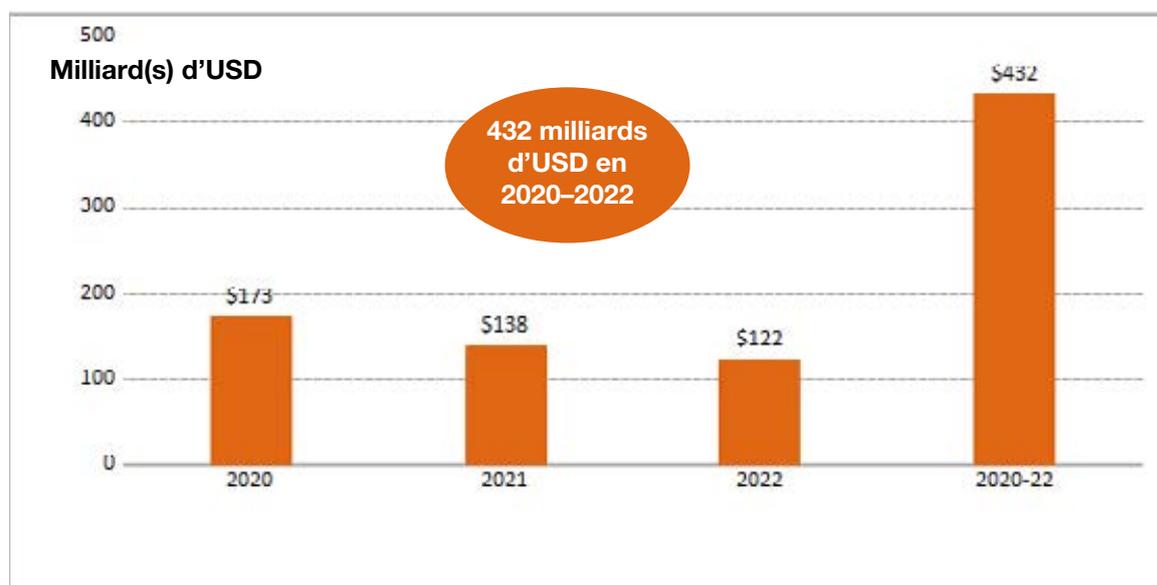


Singapour et la Chine), contrairement à l'Afrique dont la compétitivité est restée à la traîne par rapport à d'autres régions; les pays ayant éliminé ou réduit les obstacles au commerce ont bénéficié de l'expansion des échanges (Inde, Chine, Vietnam, Cambodge); l'incapacité à renforcer le rôle du secteur privé pour stimuler le développement en raison des risques perçus; le mauvais alignement entre les incitations du marché financier et les investissements à long terme; la capacité à comprendre et à orienter la politique de négociation élitiste en faveur du développement et à s'attaquer aux réformes difficiles ou aux intérêts acquis; et la capacité à gérer la dynamique institutionnelle qui détermine où et comment les facteurs de production sont affectés, par exemple la fiscalité, les structures tarifaires, les politiques fiscales, les politiques de change, etc.

Le dialogue sur les politiques a rassemblé 273 experts de plus de 50 pays, dont 4 panélistes, des spécialistes du développement mondial de premier plan, des experts en financement du développement, en politique macroéconomique, en gestion des finances publiques, d'anciens ministres des Finances, d'anciens gouverneurs de banques centrales et des institutions d'ancrage du monde entier dans le but d'explorer des options politiques pratiques pour un financement du développement adapté à l'Afrique.

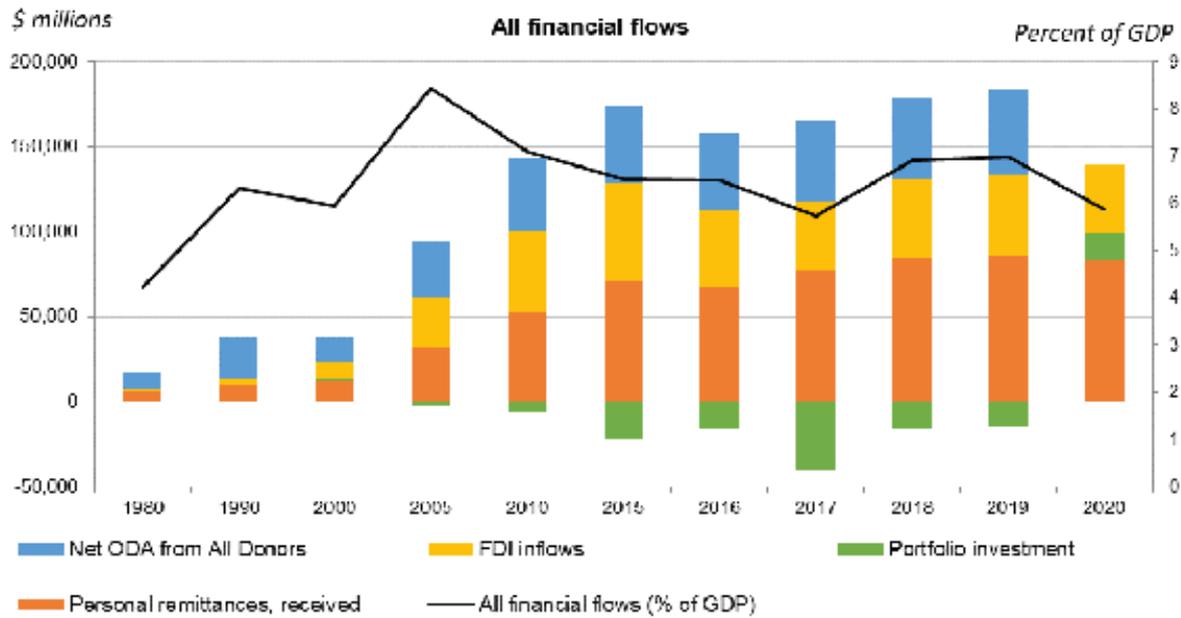
Le présent résumé à l'intention des décideurs politiques (SPM) passe en revue les principales options politiques qui ont émergé du dialogue sur les politiques. Il présente les politiques et actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme pour le financement du développement inclusif et durable en Afrique. La note de synthèse présente également un résumé de l'efficacité de chaque option politique dans les contextes africains et les problèmes de mise en œuvre associés à ces politiques et actions correctives.

Figure 1: Ressources supplémentaires nécessaires pour financer les déficits budgétaires en Afrique, 2020-2022



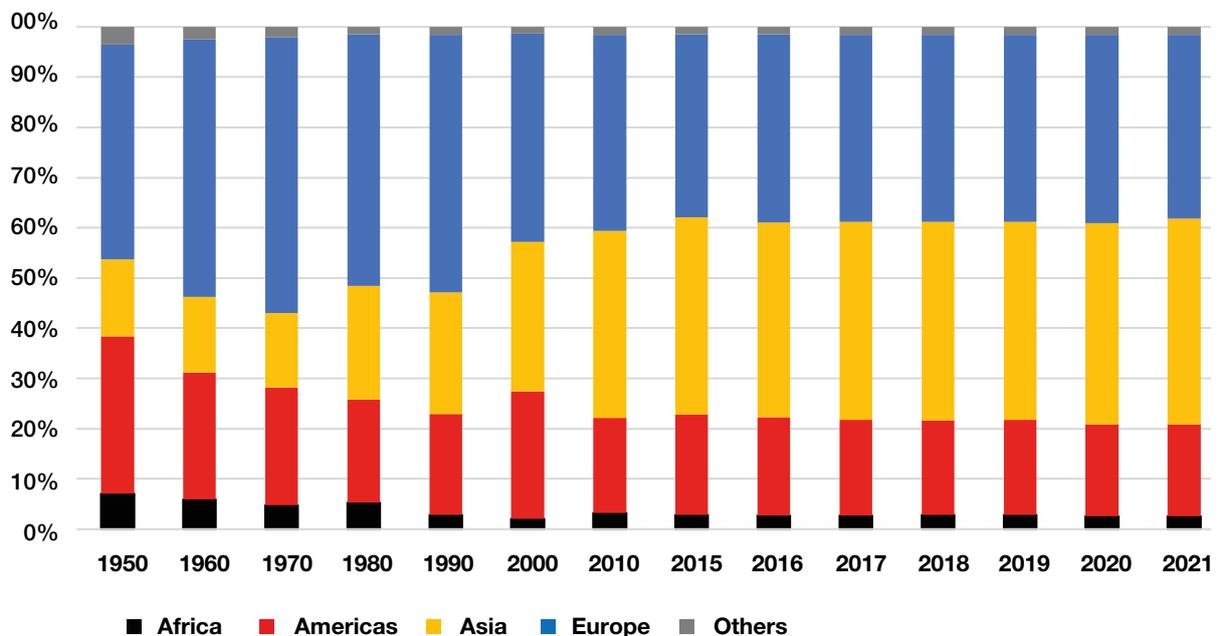
Source: statistiques de la Banque africaine de développement

Figure 2: Flux financiers vers les pays africains en pourcentage du PIB 1980-2020



Source: statistiques de la Banque africaine de développement

Figure 3: Part de l'Afrique dans le commerce mondial (en pourcentage du total) - 1950-2021



Source: Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

2 Options de politiques

Le séminaire du G-CoP a permis de dégager plusieurs options de politiques destinées aux gouvernements nationaux ainsi qu'aux organisations régionales et multilatérales susceptibles de contribuer à l'amélioration du financement du développement en Afrique. Ces options de politiques concernent l'horizon à court, moyen et long terme. Ces recommandations s'inspirent largement des expériences et des enseignements des pays, des recherches, des études et de l'expertise des institutions et des personnes travaillant dans le domaine du développement et de la gestion des finances publiques en Afrique et dans le monde.

2.1 Options de politiques à court terme

Les options de politiques à court terme comprennent des interventions nationales, régionales et mondiales (bilatérales et multilatérales).

2.1.1 Options de politiques nationales

I. Revitaliser le rôle des institutions multilatérales de financement du développement (MDFI) afin de mobiliser davantage de fonds de développement et orienter ces ressources supplémentaires vers l'Afrique par le biais des MDFI. Les MDFI pourraient jouer un rôle en favorisant l'accès à des financements moins coûteux (notamment des prêts concessionnels) et à des financements de développement à long terme. Elles pourraient également financer directement des projets ou mobiliser des ressources supplémentaires pour financer des projets à long terme. Ces institutions pourraient en outre accorder un allègement de la dette aux pays africains en plus d'un nouveau soutien financier plus important. Cependant, la mauvaise affectation et la mauvaise utilisation du financement du développement par les pays bénéficiaires, en particulier les prêts souverains, limitent l'efficacité et l'impact de ces financements. Certains gouvernements restent opaques et ne rendent pas compte de l'utilisation du financement du développement, qui disparaît avec la corruption et les détournements. Par conséquent, le financement du développement mobilisé et géré par les MDFI, qu'il soit bilatéral, multilatéral ou privé, y compris la philanthropie, ne peut être efficace que si ces ressources sont prudemment déployées pour stimuler le marché plutôt que pour des actions charitables ou bienveillantes. Il convient également de ne pas laisser les États dans lesquels ces fonds sont investis faire tout ce qu'ils veulent, qu'il s'agisse d'un prêt ou d'un don; l'exploitation et la communication des résultats doivent se faire dans la transparence et le respect de l'obligation redditionnelle.

II. Inclure le secteur privé/les organisations de la société civile (OSC) dans les processus gouvernementaux. Cette inclusion s'est avérée utile dans les démocraties relativement faibles et les États fragiles. Par exemple, le Bangladesh a volontairement intégré le BRAC (organisation non gouvernementale internationale) dans les processus gouvernementaux. Ce pays a ainsi démontré qu'un développement rapide et à grande échelle était possible avec une participation limitée de l'État. Le développement devrait être un partenariat entre l'État et les acteurs non étatiques. Le développement décentralisé offre une vision partagée du développement, favorise l'inclusion et crée la dynamique et la synergie nécessaires pour améliorer l'impact sur le développement, contrairement à ce qui se passe lorsque la responsabilité du développement incombe uniquement à l'État. L'État devrait mettre tout en œuvre pour favoriser l'esprit d'entreprise en matière de développement de la société civile et du secteur privé dans le cadre de la gouvernance. Cependant, certains acteurs étatiques se méfient encore de leurs homologues non étatiques. Pour certains gouvernements, impliquer les acteurs non étatiques signifie s'exposer à une surveillance, ce qu'ils ne souhaitent pas. Ainsi, l'opacité et le manque de responsabilité dans la gestion des affaires publiques sont des obstacles majeurs à la promotion d'un développement décentralisé par le biais du secteur privé et de la société civile.

III. Mettre en place des incitations pragmatiques pour favoriser l'apprentissage technologique et l'augmentation rapide de la productivité (industrialisation) afin de créer un environnement favorable à la croissance économique malgré des coûts de transaction élevés. L'État et le marché doivent travailler ensemble pour trouver la formule qui permettra à l'administration de mettre en place les incitations et les conditions nécessaires à une réaction enthousiaste du marché pour stimuler la productivité et le progrès économique. La plupart des gouvernements ont du mal à concevoir que le marché puisse jouer un rôle dans la mise en place d'une bonne gouvernance. Les idéologies politiques sont encore aux extrêmes, soit pro-état, soit pro-marché. Le conflit entre les idéologies de marché de gauche et de droite, c'est-à-dire entre ceux qui prônent plus d'États et moins de marchés et ceux qui prônent plus de marchés et moins d'États, est toujours d'actualité. Le défi consiste toujours à trouver le juste milieu – ce centre – le nexus – qui convient à tous. Il est donc nécessaire de repenser de manière pragmatique le modèle de l'État. Il importe de ne pas se focaliser sur la dichotomie entre l'État et le marché, mais plutôt de voir le nexus comme une utilisation pragmatique de l'État et du marché pour le développement. Cette approche permettra aux gouvernements de créer et d'allouer des « rentes » afin d'encourager l'investissement productif et de dissuader les mauvais élèves. Le tout en maintenant la stabilité de l'État grâce au renforcement des capacités et, en fin de compte, en augmentant les revenus globaux.

IV. Recourir à l'emprunt et à des sources non génératrices d'endettement et améliorer la transparence du financement du développement. Dans le cadre de leurs efforts visant à améliorer la transparence des marchés de la dette, les parties prenantes chargées de la mise en œuvre du Cadre commun pour le traitement de la dette et des programmes du Fonds monétaire international (FMI) devraient travailler avec leurs homologues des secteurs privé et public pour améliorer le partage des informations sur leur dette. L'asymétrie de l'information et l'absence d'un cadre de financement stratégique identifiant les principales sources de financement du développement, qu'il s'agisse ou non de l'emprunt, peuvent limiter les chances de voir certains États recourir à ces guichets de financement pour le développement. Par conséquent, l'information est essentielle, et la stratégie primordiale pour mobiliser et utiliser de manière productive les différents guichets de financement du développement. Les pays doivent activement rechercher et mettre en place des stratégies de financement du développement. La BAD, en tant que conseillère financière des pays africains, devrait fournir des informations sur l'architecture de financement du développement existante et émergente sur le continent, et permettre aux PMR de tirer parti de ces sources.

2.1.2 Options de politiques régionales

V. Renforcer la capacité régionale de gestion des finances publiques pour soutenir la mobilisation et l'utilisation du financement du développement. La faiblesse des capacités de gestion des finances publiques dans les pays africains constitue un défi pour la mobilisation des ressources nationales et leur utilisation efficace et efficiente. L'Afrique doit développer sa capacité interne à mobiliser des ressources pour le développement d'une manière plus durable afin de réduire sa dépendance à l'égard des sources extérieures et limiter ainsi sa vulnérabilité. Davantage de pays africains devraient tirer parti du renforcement des capacités en matière de gestion des finances publiques offert par la Banque africaine de développement par le biais de son Académie de gestion des finances publiques pour l'Afrique (PFMA). La PFMA travaille avec ses partenaires pour offrir des possibilités de renforcement des capacités centrées sur l'Afrique dans le domaine de la gestion des finances publiques, notamment grâce à des formations destinées aux cadres, à l'assistance technique, au dialogue sur les politiques et à l'apprentissage entre pairs tout au long du cycle PFM.

2.1.3 Interventions à l'échelle mondiale : Multilatérales et bilatérales

VI. Mettre en œuvre des réformes politiques dans le Nord pour freiner et prévenir l'arrivée de flux financiers illicites (FFI) en provenance du Sud, en particulier d'Afrique, et rapatrier ceux que le Nord a déjà reçus. Les pays bénéficiaires des FFI hésitent naturellement à prendre des mesures sérieuses pour lutter contre les FFI en provenance des pays en développement.

Ils ont plutôt tendance à prendre des mesures symboliques. Les FFI passent par les systèmes financiers de ces pays avancés et contribuent à financer leur croissance économique. Ils ont donc tout intérêt à ne pas arrêter ou rapatrier les FFI dissimulés dans leurs pays. Étant donné qu'il est peu probable que les pays du Nord prennent des mesures pour mettre un terme aux flux financiers illicites en provenance d'Afrique, le continent se doit d'utiliser toutes les voies diplomatiques, bilatérales, multilatérales et internationales à sa disposition afin de faire pression sur les économies avancées pour qu'elles participent à la lutte contre les FFI à destination de leurs pays. Il pourrait notamment faire recours à l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés menée par la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ainsi qu'au traité sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) élaboré par l'OCDE. Les pays africains devraient également passer des accords avec l'élite dans le cadre de la lutte contre la corruption et le drainage de ressources rares de leurs pays vers des économies déjà développées, qui reviennent ensuite en Afrique sous forme de prêts à des coûts très élevés. Le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption devrait jouer un plus grand rôle dans la mise en œuvre de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, qui a été ratifiée par environ 47 pays africains.

2.2 Options de politiques à moyen terme

Les options de politiques à moyen terme comprennent des interventions nationales, régionales et mondiales (bilatérales et multilatérales).

2.2.1 Options de politiques nationales

I. Tirer parti du potentiel du secteur privé en limitant les risques associés aux investissements privés et en exploitant le potentiel des fonds à long terme tels que les fonds de pension, les fonds d'assurance et les fonds souverains pour financer le développement durable en Afrique. La BAD peut fournir des garanties de risque afin d'aider les pays à améliorer l'accès aux capitaux à long terme, ce qui peut avoir pour effet de catalyser les investissements privés. Par exemple, la BAD a créé une plateforme de marché d'investissement, le Forum sur l'investissement en Afrique, pour catalyser les investissements privés sur le continent. Ces initiatives de réduction des risques peuvent prendre la forme de prêts concessionnels, de prises de participation ou de garanties sur les risques de crédit et de change, entre autres pour le financement d'investissements publics. Dans certains cas, l'État lui-même peut également limiter les risques associés aux investissements privés en accordant des garanties souveraines, mais celles-ci doivent être correctement évaluées afin de s'assurer que le risque que la garantie se transforme en une dette souveraine pour l'État est très faible.



II. Développer les marchés financiers locaux afin d'assurer la prévisibilité du financement national des activités de développement. Compte tenu des vulnérabilités actuelles liées à la dette en Afrique, le développement des marchés financiers locaux contribuera à rééquilibrer les nouvelles dettes, les prêts à court terme et à taux d'intérêt élevé étant remplacés par des instruments en monnaie locale et à plus long terme, ainsi que par des financements concessionnels externes. Le défi à relever concerne le manque de profondeur du marché financier national africain et le risque de limiter la capacité du secteur privé à lever des fonds d'investissement sur le marché si l'État s'implique de manière agressive dans la mobilisation de fonds sur le marché financier local. Par conséquent, des stratégies délibérées doivent être développées pour favoriser l'essor des marchés financiers nationaux. Il convient de concevoir des mesures et des instruments novateurs susceptibles d'attirer les investisseurs locaux et étrangers sur le marché. Certains de ces instruments devraient cibler les investisseurs de la diaspora qui, si des politiques sont mises en place pour rendre le marché crédible et rentable, pourraient s'intéresser au marché financier africain.

III. Renforcer la gestion des finances publiques et de la dette. Cela permettra de hiérarchiser les dépenses et d'affecter efficacement les ressources, de mieux suivre et comptabiliser la dette publique, et de renforcer la transparence. Ces mesures contribueront à garantir une affectation efficace des ressources, une meilleure prestation de services et une mise en œuvre effective des politiques, ainsi qu'à réduire l'exposition inutile aux coûts de réputation, aux évaluations négatives, à la perte de l'accès au marché, et à dégager des ressources adéquates pour le développement durable. Les pays africains doivent mettre en place des programmes de réforme et renforcer leurs capacités en vue d'améliorer la gestion des finances publiques et des projets (par l'identification, la préparation, la hiérarchisation, la gestion des risques et le financement des projets de développement). Ces objectifs pourraient être atteints grâce à l'élaboration de cadres stratégiques intégrés de gestion des finances publiques, notamment des stratégies sectorielles crédibles à moyen terme, un cadre budgétaire à moyen terme (stratégies de gestion de la dette à moyen terme et de mobilisation des ressources intérieures), des cadres de dépenses à moyen terme et des stratégies de gestion des investissements publics. Le travail effectué par la BAD par le biais de l'Académie de gestion des finances publiques pour l'Afrique pourrait être intensifié afin de renforcer la capacité de gestion des finances publiques en Afrique.

IV. Utiliser de manière efficace et efficiente les ressources naturelles afin d'accroître les investissements directs étrangers qui sont en recul depuis des années. Il est nécessaire d'accroître la productivité en transformant et en industrialisant l'agriculture et en passant du système d'agriculture collective au système chinois de responsabilité des ménages, par exemple. Dans la plupart des pays africains, le système de propriété foncière ne permet pas de répartir équitablement les terres comme dans le modèle chinois de responsabilité des ménages. Les terres appartiennent aux communautés et aux clans, et à de rares exceptions près à des particuliers. La majorité des agriculteurs ruraux n'ont pas accès à la terre et aux intrants agricoles. Il convient de modifier les lois sur l'utilisation des terres afin de garantir aux individus l'accès et le droit à celles-ci, de conférer une valeur aux terres rurales de sorte que les individus puissent les mettre en garantie pour obtenir des financements pour l'agriculture. Les acheteurs commerciaux, les installations de stockage et la transformation des produits agricoles pourraient faire partie d'une stratégie délibérée visant à révolutionner l'agriculture en Afrique.

V. Institutionnaliser la bonne gouvernance et renforcer les institutions pour mettre fin aux négociations élitistes perverses (par exemple, lutter contre les flux financiers illicites). Les pays africains doivent faire preuve d'autodiscipline, tout en se montrant consciencieux. La faiblesse des institutions et le non respect de l'État de droit sont les freins à la bonne gouvernance en Afrique. Le contrôle exercé par les élites sur l'État à des fins privées est ancré dans le tissu même de la société et de la gouvernance. Les pays doivent promouvoir les négociations élitistes qui favorisent la croissance et le développement et mettre en place des institutions et des règles fondées sur des valeurs communes et d'intérêt social. Par exemple, lorsque les élites ont accès aux ressources, elles doivent garantir une production à valeur ajoutée pour les exportations (à l'exclusion des ressources naturelles) et l'accès au commerce; soutenir les petites entreprises en leur donnant accès au marché; investir dans le capital humain (éducation, formation, recherche et développement); et protéger l'environnement. Les structures institutionnelles doivent

soutenir ces négociations. Les institutions et les règles de droit qui les régissent doivent être respectées, car il s'agit d'éléments importants qui formalisent les interactions entre les citoyens et l'État.

VI. Entreprendre des réformes ambitieuses et crédibles pour stimuler l'accumulation de capital humain et physique, construire des infrastructures résilientes, améliorer le transfert et l'adoption de nouvelles technologies pour le développement et rétablir des fondamentaux macroéconomiques solides. Les pays africains doivent renforcer leurs stratégies de développement et de financement du capital humain et physique en s'appuyant sur des plans pragmatiques et réalisables. Cette démarche contribuera à promouvoir la productivité. De toute évidence, l'Afrique ne peut pas financer ses déficits en capital humain et en infrastructures toute seule. Elle devra donc établir des partenariats et des alliances réfléchis, aux niveaux local entre l'État et le secteur privé, régional entre les États et les institutions financières de développement régional telles que la BAD, mondial avec les institutions financières multilatérales et bilatérales entre les pays donateurs. La priorité doit être donnée aux infrastructures qui stimulent la production et la création de richesses. Il n'y a pas de place pour les projets d'éléphants blancs ou les projets à caractère émotionnel motivés par des considérations politiques. En outre, la politique macroéconomique et la capacité de gestion des finances publiques doivent être renforcées pour favoriser la réussite de ces réformes.

VII. Élargir la capacité de financement et passer d'un financement générateur de dettes à des sources de financement nationales ou étrangères non génératrices de dettes. En Indonésie, par exemple, il existe une dynamique géopolitique en matière de valeur ajoutée et d'apport de ce type de services pour contrer les importations nettes. La cote de risque défavorable de la plupart des pays africains peut constituer un défi pour attirer le financement des investissements non générateurs de dettes, notamment le financement commercial et les investissements dans le secteur réel. Les financements non générateurs de dettes, y compris les investissements de portefeuille, les dons et les aides, ne peuvent tout simplement pas être obtenus s'il n'y a pas de stratégie et d'efforts délibérés pour les attirer. Si quelques dons et aides peuvent être accordés en raison de besoins perçus, une grande partie de ceux-ci seront plutôt affectés là où le retour sur investissement est perçu comme élevé pour le donateur; il en va de même pour les investisseurs sur le marché des capitaux, dans les industries ou dans les services. Pour attirer ces options de financement non génératrices de dettes, les investisseurs ont tendance à scruter des signaux de politiques commerciales favorables et cohérentes, ou un environnement politique et institutionnel qui garantit l'intérêt des donateurs ou des investisseurs.

2.2.2 Options de politiques régionales

VIII. Encourager l'apprentissage entre pairs en matière d'expérience de développement en Afrique et dans le Sud. L'apprentissage entre pairs est une bonne initiative, mais il faut tenir compte du contexte. Le contexte et la culture locaux peuvent constituer un obstacle à l'adaptation d'expériences réussies ou de bonnes pratiques d'autres lieux ou territoires. L'apprentissage et l'adaptation doivent être soigneusement analysés pour s'assurer que le contexte local permet une telle adaptation ou qu'il est possible de mettre en place les conditions nécessaires à la réussite d'une telle adaptation. Dans le cas contraire, l'adaptation pourrait mal tourner et coûter très cher au pays. Des plateformes d'apprentissage et de coopération destinées aux pays du Sud ont été mises en place dans le cadre de la coopération Sud-Sud, ainsi que de l'Union africaine et son Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) pour l'apprentissage régional africain par les pairs. Il conviendrait de renforcer ces plateformes afin de rendre plus efficaces l'apprentissage entre pairs axé sur le développement et l'adaptation sur le continent.

IX. Suppression des barrières commerciales artificielles imposées par les pays du Nord et constituent un frein pour les économies du Sud. Le commerce international est fondé sur la concurrence et les intérêts nationaux. Le marché choisira et soutiendra ceux qui offrent les meilleures valeurs compétitives. Les exportations africaines sont faibles et très peu compétitives. Les pays avancés du Nord ne renonceront pas facilement à leurs avantages et à leurs intérêts

nationaux dans le commerce mondial. Certes, l'Organisation mondiale du commerce est là pour jouer le rôle de médiateur dans le commerce mondial, mais ce sont souvent les voix les plus puissantes qui prévalent. L'Afrique devrait négocier en tant que bloc (si possible) pour obtenir des conditions commerciales équitables. Il est en outre essentiel qu'elle connaisse ses points forts sur la scène commerciale mondiale afin de les utiliser lors des négociations. Plus important encore, le continent doit prendre des mesures décisives pour augmenter la valeur ajoutée et la valorisation de son économie marchande afin de réduire sa vulnérabilité aux chocs des prix des produits de base et aux conditions commerciales défavorables. La ZLECAf devrait être optimisée pour renforcer le commerce et les échanges intra-africains, ce qui pourrait être utile pour négocier les termes du commerce mondial.

2.2.3 Interventions à l'échelle mondiale : Multilatérales et bilatérales

X. Aligner les incitations offertes sur le marché financier mondial sur les investissements à long terme et non sur les investissements à court terme et à faible risque. Le marché financier est axé sur le profit. Les investissements vont là où les risques sont les plus faibles et les rendements les plus élevés. Tant que les marchés africains n'offriront pas de perspectives stables et à faible risque, il sera difficile d'obtenir des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt auprès du marché financier mondial. Le marché africain est un marché à haut risque en raison des incertitudes et des vulnérabilités auxquelles les économies africaines sont sujettes. Pour attirer des financements à long terme, il est essentiel de mettre en place un mécanisme de réduction des risques qui rassure les investisseurs et leur donne confiance. La Banque africaine de développement et d'autres banques multilatérales de développement pourraient jouer un rôle important dans la mise en place de ce mécanisme. En outre, les pays doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre en place un environnement juridique, réglementaire et institutionnel permettant de réduire les risques et les incertitudes qui pourraient constituer une source de préoccupation pour les investisseurs à long terme.

XI. Exploiter le potentiel et la capacité des institutions financières multilatérales de développement (MDFI) à proposer des solutions de financement innovantes, par exemple des obligations indexées sur la sécurité, des obligations vertes, des obligations sociales, des obligations de la diaspora, des ressources échangées pour de l'infrastructure, la titrisation des futurs envois de fonds pour le développement de l'Afrique. La capacité d'absorption de certains pays africains est faible en raison de la faiblesse des institutions, des ressources humaines, des capacités en matière de gestion macroéconomique des finances publiques et de la technologie nécessaire au déploiement du financement du développement, même lorsqu'il est largement disponible. Les institutions multilatérales de financement du développement pourraient tirer parti de leur réputation de franchise, leur pouvoir rassembleur et leurs solides antécédents en matière de promotion de réformes politiques et de modèles financiers solides pour repenser et remodeler les modèles mondiaux de financement du développement pour l'Afrique. Elles peuvent également aider les pays africains à améliorer leur capacité à gérer d'importants flux de financement du développement. Les MDFI disposent des moyens nécessaires en matière de taille et de volume d'opérations, ainsi que d'une gamme étendue et variée d'instruments tels que les dons, les crédits concessionnels, les crédits non concessionnels, les garanties et l'assistance technique, qui peuvent être déployés pour soutenir des projets de développement à long terme dans le cadre du processus de rééquilibrage des cadres de financement du développement au niveau mondial.

XII. Explorer les mécanismes de coopération Sud-Sud pour remodeler l'actuelle architecture financière mondiale. Rappelons que la coopération Sud-Sud est un partenariat horizontal, dans le cadre duquel la confiance, l'apprentissage mutuel, l'équité et l'établissement de relations à long terme constituent le fondement des actions. La coopération Sud-Sud et le recours à des modèles d'apprentissage collaboratif peuvent permettre de partager des solutions innovantes, adaptables et rentables face aux défis du développement. Les nouvelles institutions de financement du développement des pays du Sud, telles que la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII) et la Nouvelle banque de développement (NDB) des BRIC, pourraient également être mises à profit pour remodeler et rééquilibrer l'architecture financière

mondiale. Ces institutions financières pourraient être utilisées pour mobiliser et orienter le financement du développement vers les pays en développement, notamment en Afrique.

XIII. Élaborer des normes internationales pour l'architecture financière mondiale et d'autres aspects connexes. Par exemple, pour mieux exploiter les possibilités offertes par les progrès technologiques, l'intégration financière et la numérisation dans le contexte actuel, il est essentiel de disposer de normes sur la gestion des mégadonnées et l'accès à ceux-ci, ainsi que sur l'intelligence artificielle et le secteur financier et d'autres applications. De même, l'adoption de normes relatives à l'enseignement et à la formation professionnels, à l'emploi et aux compétences des jeunes, ainsi qu'aux emplois de qualité ou aux compétences globales, permettrait de relever le défi de l'éducation et des compétences posé par la numérisation et l'architecture financière mondiale actuelle.

2.3 Options de politiques à long terme

Les options politiques à long terme comprennent des interventions nationales, régionales et mondiales (bilatérales et multilatérales).

2.3.1 Options de politiques nationales

I. Élaborer des modèles institutionnels locaux efficaces et promouvoir le renforcement des capacités afin de garantir une certaine prévisibilité sur le plan social, économique et politique qui permettra de réduire l'incertitude, de stabiliser les attentes, de distribuer efficacement les ressources et d'atteindre l'objectif commun du développement. De bonnes institutions aident les marchés à fonctionner efficacement, celles-ci ayant pour mission de résoudre les défaillances du marché. Les politiques de marché échouent parce que les institutions qui les élaborent ont tendance à échouer. Les bonnes institutions qui perdurent sont construites autour de valeurs partagées, chères et protégées par les citoyens. Les institutions africaines dont le modèle repose sur la culture de l'emprunt ont échoué et continuent d'échouer sur le continent, car elles ne sont parfois pas adaptées au contexte et à la culture. Il est en outre presque impossible de les désapprendre, l'aide au développement et le financement par l'emprunt étant souvent liés à l'existence de ces modèles institutionnels importés. Le leadership est également essentiel à la durabilité des institutions. Un bon leadership politique est crucial pour enraciner ces valeurs et les institutions qu'elles créent. Un bon leadership peut être le résultat de la volonté de citoyens autonomes qui décident du type de dirigeants qu'ils veulent. L'éducation civique est capitale pour éclairer les citoyens et leur donner les clés qui leur permettront de choisir leurs dirigeants. Chaque pays devrait observer ce qui fonctionne dans sa société, et éventuellement partager les bonnes pratiques reproductibles à travers le continent avec l'aide de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, de la Fondation Mo Ibrahim et d'autres organisations. Les partenaires de développement pourraient être encouragés à soutenir le renforcement des institutions locales.

II. Renforcer la résilience face au changement climatique. De nombreuses économies africaines demeurent très vulnérables aux risques liés au changement climatique, avec des capacités limitées pour faire face aux catastrophes naturelles qui en découlent. Les pays africains doivent établir des cadres solides, par exemple dans le cadre de leur contribution déterminée au niveau national (CDN) au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), pour la prévention des catastrophes s'ils veulent éviter d'être pris dans la boucle des cycles risque-récupération. Il est nécessaire de disposer d'une marge de manœuvre budgétaire pour les mesures d'adaptation et d'atténuation afin de mieux gérer la résilience aux catastrophes naturelles. Les pays africains doivent utiliser le cadre de financement de la CCNUCC, y compris le Fonds vert pour le climat, et mobiliser le soutien du secteur privé pour financer les investissements en matière d'adaptation et d'atténuation, et les encourager à agir de manière plus responsable vis-à-vis du climat.

III. Mettre en place des politiques qui visent à promouvoir la culture d'épargne nationale. La mobilisation d'une épargne massive au fil du temps pourrait permettre de financer le développement, notamment les secteurs productifs de l'économie. Les politiques visant à promouvoir un secteur financier inclusif, qui encourage les petits épargnants et les petits investisseurs présents sur le marché des capitaux, contribueraient à mobiliser des fonds stables sur les marchés monétaires et des capitaux, qui pourraient être utilisés par le gouvernement et le secteur privé pour financer des investissements productifs à court et moyen terme. Des instruments à haut rendement et à échéance stable, tels que les fonds communs de placement, pourraient être utilisés pour inciter les épargnants à épargner davantage.

2.3.2 Options de politiques régionales

IV. Réaliser un compromis de développement régional substantiel dans l'intérêt du développement lui-même. Il est attendu des élites qu'elles prennent des décisions éclairées, mais elles sont également soumises aux forces concurrentielles des marchés sociaux, économiques et politiques qui exigent la mise à leur disposition de services aux meilleurs coûts. Il en résulte des trajectoires de développement centrifuges différentes. Les gouvernements africains doivent renégocier avec l'élite pour qu'elle mette en place des mesures incitatives qui soient également en phase avec les objectifs de développement régionaux et mondiaux. L'élite bénéficiant d'un accès aux ressources et disposant d'une certaine influence doit en contrepartie mettre tout en œuvre pour stimuler l'économie et le développement de son pays, par exemple en investissant dans les technologies transformatrices, en produisant pour l'exportation et en investissant dans le renforcement des capacités humaines. Par ailleurs, l'État pourrait également mettre des bâtons dans les roues des élites qui ne concourent pas à la réalisation des objectifs régionaux et mondiaux de développement en adoptant des mesures visant notamment à enrayer les flux financiers illicites.

2.3.3 Interventions à l'échelle mondiale : multilatérales et bilatérales

V. Promouvoir une répartition équitable des facteurs au niveau mondial et des conditions de concurrence équitables. Les modèles actuels de financement du développement ont redistribué les revenus vers le capital au détriment du travail, revigorés par l'impact croissant de la technologie et des accords commerciaux qui penchent en faveur du capital et de la communauté financière au sens large. Il convient de remédier à cette situation. Les marchés ne sont pas et n'ont jamais été équitables. Les facteurs de production sont orientés là où ils reçoivent le meilleur rendement et les entrepreneurs paient pour la valeur qu'ils reçoivent. L'Afrique dispose d'un vaste marché du travail, mais qui se caractérise par la qualité médiocre des emplois offerts et la faible qualification des travailleurs. Le marché chinois fut favorisé par la communauté industrielle mondiale en raison de sa main-d'œuvre peu coûteuse et hautement qualifiée. La Chine a ainsi vu son taux d'emploi grimper, ce qui a permis à un plus grand nombre de personnes de disposer d'un revenu et de sortir de la pauvreté. Au fil du temps, l'épargne de ces personnes et les revenus de la production industrielle ont permis de constituer un capital. Le pays est donc devenu à la fois un fournisseur de main-d'œuvre et de capital. L'Afrique pourrait devenir un marché très recherché pour le capital humain si les bonnes politiques sont mises en œuvre à cet effet.



3 Calendrier, conception et mise en œuvre des politiques

La conception des politiques, leur enchaînement et le calendrier de leur mise en œuvre sont des éléments importants pour leur réussite, qui méritent une attention particulière de la part des pays. Des politiques mal conçues ont peu de chances de produire les résultats souhaités en matière de développement, quelle que soit leur solidité sur le plan théorique. L'engagement politique en faveur des réformes et la continuité au fil des changements de régime sont des facteurs très importants pour le succès des politiques de développement, compte tenu des périodes de gestion généralement longues. Il convient donc, lors de l'élaboration d'une politique, d'entreprendre une analyse de l'économie politique de l'environnement et de la dynamique politique spécifiques du pays. En outre, il est essentiel de choisir le bon enchaînement des réformes. Le mauvais enchaînement des réformes a contribué à l'échec des programmes d'ajustement structurel dans certains pays. La pertinence des propositions politiques doit être évaluée avant leur éventuelle adoption par les pays. L'échec de certains programmes d'ajustement structurel dans certains pays africains et en développement a conduit certains à considérer que les régimes de libéralisation ont été « imposés » à leurs pays. Il est également nécessaire de se préparer et de faire attention au rythme auquel les réformes sont mises en œuvre. La libéralisation rapide, par exemple, a causé plus de tort que de bien.

Il importe également de renforcer la coopération internationale et la coordination des politiques si l'on veut que les politiques proposées pour remédier aux déséquilibres et redéfinir l'architecture financière mondiale permettent de dégager des positions communes. La coordination internationale est essentielle pour minimiser les effets négatifs de l'architecture mondiale actuelle et a permis de faire face à la persistance de la crise financière mondiale.

En outre, au stade de la conception, les responsables politiques doivent déterminer, dans la mesure du possible, les effets multiplicateurs et les avantages directs et potentiels d'une politique ou d'une stratégie de réforme sur d'autres secteurs de l'économie. La question de la capacité d'absorption et de la capacité de conception et de mise en œuvre est essentielle. Ces éléments ont été identifiés comme étant des contraintes majeures à la mise en œuvre efficace des politiques dans de nombreux pays. Il faudrait savoir, dès la conception de la politique, à quoi ressemblera le succès et comment le mesurer et le suivre. Par conséquent, des indicateurs et des critères clairs devront être définis pour mesurer la performance des réformes et suivre le respect du principe de responsabilité pendant la mise en œuvre, afin de maximiser l'impact de ces réformes. En adaptant les bonnes pratiques d'autres pays, les contextes locaux et le choix du moment doivent être pris en considération. Si certaines de ces politiques ont pu fonctionner dans d'autres pays, même dans le contexte du rôle du financement de développement, les États doivent examiner leur propre contexte pour déterminer la faisabilité de leur mise en œuvre. Les problèmes et les priorités au niveau local peuvent différer. Il convient donc de bien définir les solutions politiques à mettre en œuvre et de choisir le bon moment.

La mise en œuvre efficace de plusieurs politiques visant à renforcer les cadres des modèles actuels de financement du développement implique un soutien politique, d'où l'importance des dynamiques politiques propres à chaque pays. Il est important de réfléchir à la manière dont la « réforme » affecte les négociations élitistes qui favorisent la croissance et le développement. Il convient de réfléchir aux incitations et aux coûts susceptibles de favoriser ou d'entraver le développement économique.

Il est important de concevoir des processus rationalisés d'engagement et d'approbation démocratiques afin d'éviter tout retard excessif dans la récolte des bénéfices découlant des politiques. Inciter les principales parties prenantes à s'engager sur la scène internationale peut potentiellement prendre beaucoup de temps. Il est donc important de rationaliser les processus d'engagement.

La normalisation internationale doit tenir compte de la vitesse à laquelle évoluent les environnements internationaux et les technologies de l'information, de l'émergence de nouveaux acteurs économiques et sociaux et de l'importance croissante des synergies entre les différents domaines d'élaboration des politiques. Dans ce contexte, les organismes internationaux de normalisation tels que l'OCDE, l'ONU, la Banque mondiale, entre autres, devraient adopter une approche horizontale et multidisciplinaire des questions financières mondiales, en établissant des liens entre les différents domaines de la politique publique. Ils doivent également agir rapidement et adopter des approches innovantes pour élaborer des normes sur les questions émergentes induites par la mondialisation financière et d'autres facteurs.



Enseignements tirés

I. Les modèles financiers mondiaux actuels ont aggravé les coûts du financement, les risques et les vulnérabilités des économies africaines et les externalités des risques accrus qui limitent les investissements et la croissance.

II. Certains pays ont bénéficié de l'architecture financière mondiale actuelle, tandis que d'autres en ont pâti. Parmi les facteurs qui ont contribué à cette situation, on peut citer l'innovation et les progrès techniques qui ont fait baisser les coûts de production, l'élimination ou la réduction des barrières commerciales, la capacité à tirer parti du rôle du secteur privé pour favoriser le développement, les inégalités d'accès au capital et la qualité des institutions.

III. La capacité à comprendre et à orienter la politique de négociation élitiste en faveur du développement national est essentielle pour créer les incitations nécessaires susceptibles de contribuer au développement et de le soutenir.

IV. Les incitations à l'apprentissage et à l'adoption de technologies sont essentielles pour améliorer l'efficacité de la production, réduire les coûts de production et tirer parti de l'architecture actuelle du développement financier.

V. Les politiques orientées vers l'extérieur sont essentielles pour promouvoir l'efficacité par le biais du renforcement des échanges et de l'investissement et mieux tirer profit de la mondialisation financière.

VI. Le renforcement de la transparence et de l'engagement de toutes les parties prenantes est essentiel pour limiter les nombreux conflits d'intérêts entre les décideurs politiques et les entreprises multinationales et remédier aux déséquilibres mondiaux.

VII. La coopération internationale et les normes mondiales ont un rôle majeur à jouer, notamment dans des domaines tels que la fiscalité, la corruption, la gouvernance d'entreprise, le commerce international et la politique de concurrence.

VIII. L'établissement de normes internationales est essentiel à la réussite des réformes de l'architecture financière internationale.

IX. Les politiques nationales visant à améliorer la productivité et à renforcer le capital humain, notamment par l'éducation et la formation, bien qu'essentielles, ne sont pas suffisantes. Elles doivent être renforcées par des filets de sécurité et des politiques sociales et du marché du travail solides afin de s'assurer du partage adéquat des bénéfices des modèles actuels de financement du développement et de garantir la protection des individus et leur capacité à s'épanouir dans un environnement mondialisé en rapide évolution.

X. Pour remédier aux déséquilibres financiers mondiaux, il faudra s'attaquer aux déséquilibres régionaux ou à la géographie du mécontentement.

XI. Les accords de coopération Sud-Sud offrent de nombreux leviers et outils qui peuvent être utilisés pour faciliter la reconfiguration de l'architecture financière mondiale.

5 Conclusion

Après un examen critique de l'architecture actuelle du financement du développement, les participants au séminaire du G-CoP ont constaté qu'elle n'est pas adaptée à l'objectif et à la trajectoire de développement des pays en développement, notamment de l'Afrique. Les options envisagées pour une action nationale, régionale et mondiale concertée ont été examinées afin de remédier à cette situation et de mettre à la disposition de l'Afrique un financement du développement adéquat, rentable et durable. Ces options de politiques portent sur le court, le moyen et le long terme.

À court terme, les pays africains et leurs partenaires et institutions doivent, entre autres, concevoir, renforcer et mettre en œuvre des politiques qui catalysent la production, stimulent la croissance économique et favorisent la stabilité macroéconomique; revitaliser les institutions financières multilatérales de développement (MDFI) en mobilisant davantage de financement du développement; élargir l'accès aux exportations et au commerce en tirant parti de la ZLECAF; mettre en place des incitations pragmatiques à l'apprentissage technologique et à la croissance rapide de la productivité; renforcer les capacités régionales en matière de gestion des finances publiques; et mettre en œuvre des réformes politiques dans les pays du Nord pour décourager et prévenir l'arrivée de flux financiers illicites (FFI) en provenance du Sud, en particulier d'Afrique, et rapatrier ceux que le Nord a reçus.

À moyen terme, les pays africains doivent s'efforcer de renégocier le compromis passé avec les élites en matière de développement, de tirer parti du potentiel du secteur privé, de renforcer les structures institutionnelles, d'approfondir les marchés financiers nationaux et de consolider les partenariats régionaux dans les pays du Sud; d'entreprendre des réformes ambitieuses et crédibles pour stimuler l'accumulation de capital humain et physique, construire des infrastructures résilientes, améliorer le transfert et l'adoption de nouvelles technologies; d'aligner les incitations offertes sur le marché financier mondial sur les investissements à long terme et non sur les investissements à court terme et à faible risque; d'exploiter le potentiel et la capacité des institutions financières multilatérales de développement (IFMD) à proposer des solutions de financement innovantes; explorer les mécanismes de coopération Sud-Sud; de supprimer les barrières commerciales artificielles imposées par le Nord qui constituent un frein pour les économies du Sud.

À long terme, Renforcer la résilience face au changement climatique; mettre en place des politiques qui visent à promouvoir l'épargne nationale; et promouvoir une répartition équitable des facteurs au niveau mondial et des conditions de concurrence équitables; repenser le financement du développement en Afrique par les partenaires extérieurs, notamment les institutions bilatérales et multilatérales.

Enfin, les pays devraient accorder une attention particulière aux questions de conception, d'enchaînement et de calendrier dans la mise en œuvre des politiques. La conception des politiques doit inclure des indicateurs clairs pour la mesure de la performance et le suivi du respect du principe de responsabilité afin de garantir l'atteinte des objectifs de développement et l'optimisation de l'impact du financement du développement sur le continent.







AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

